

COMMUNE DU WEMMEL Collège des Bourgmestre et Echevins jeudi 17 février 2022

Liste des décisions

SECRETARIAT

1. **Procès-verbal du Collège des Bourgmestre et Echevins du 10/02/2022.** Le procès-verbal est approuvé.
2. **Procès-verbal du Collège des Bourgmestre et Echevins du 03/02/2022.** Le procès-verbal est approuvé.
3. **RLBK vzw: Assemblée générale du 09/03/2022.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance du courrier du Regionaal Landschap Brabantse Kouters concernant l'Assemblée générale du 09/03/2022.
4. **Liste des actions prioritaires 2022.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve la liste de actions prioritaires de 2022.

URBANISME

5. **Prise en connaissance d'une décision de la députation pour un projet d'environnement pour la régularisation d'une terrasse - autorisation conditionnelle.** Prise en connaissance de l'autorisation.
6. **Demande d'un permis d'environnement pour la transformation d'une habitation - Autorisation conditionnelle.** Le permis est octroyé sous conditions.
7. **Droit de préemption: 149723.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins n'exerce pas le droit de préemption.
8. **Avis pour un projet environnemental Relegem.** Le Collège rend un avis favorable.

LOGEMENT

9. **Arrêté du Bourgmestre - déclaration d'insalubrité et inhabitable: Ronkel 158, 1780 Wemmel.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance de l'arrêté du Bourgmestre concernant une déclaration d'insalubrité et d'inhabitable: Ronkel 158, 1780 Wemmel.

PERSONNEL

10. **Epreuves de sélection pour un collaborateur pour l'école francophone (C1-C3): prise en connaissance du procès-verbal.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance du procès-verbal des épreuves de sélection d'un collaborateur pour l'école francophone.

11. **Nomination d'un membre du personnel - Ecole primaire francophone.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins marque son accord pour la nomination d'un nouveau collaborateur administratif (C1 - C3) pour l'école primaire francophone.
12. **Poste vacant pour un ingénieur (A4a - A4b).** Le Collège des Bourgmestre et Echevins marque son accord de déclarer un poste vacant pour un ingénieur (A4a - A4b) à temps plein sous statut contractuel.
13. **Annulation d'une reprise du travail à mi-temps.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins marque son accord avec l'annulation d'une reprise du travail à mi-temps d'un membre du personnel suite à un accident de travail.
14. **Reprise à mi-temps pour raisons médicales.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins marque son accord pour la reprise à mi-temps d'un membre du personnel pour raisons médicales.
15. **Service de personnel.** Le Collège décide d'un plan pour le personnel en cas de mise en quarantaine et/ou de la fermeture d'une école, d'une classe ou de la garderie.
16. **Consolidation d'un accident de travail.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins marque son accord avec l'établissement de la date de consolidation et de la guérison sans séquelles résiduelles.
17. **Consolidation d'un accident de travail.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins marque son accord avec l'établissement de la date de consolidation et de la guérison sans séquelles résiduelles.

SERVICE JURIDIQUE

18. **Procédure de conciliation 2021-RvVb-0293-A.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins désigne un fonctionnaire de l'environnement pour représenter la commune dans la procédure de conciliation.

MISE A DISPOSITION

19. **Demande Villa Beverbos - tournage d'un film.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins ne souhaite pas mettre la Villa Beverbos à disposition pour le tournage du film "Noise".
20. **Demande Villa Beverbos: Speelplein 3sje.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins marque son accord avec la demande.

ENSEIGNEMENT ACCOMPAGNE

21. **Natation scolaire pour les écoles non-communales.** Le Collège donne son accord pour l'organisation de la natation scolaire pour les écoles non-communales.
22. **Foire des écoles 2022.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins marque son accord pour l'annulation de la foire des écoles 2022.

SPORT

23. **Hall des sports : commande de produits d'entretien via TMVW.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins marque son accord avec les offres et les commandes de produits d'entretien pour le Hall des sports.

AFFAIRES CIVILES

24. **Prolongation d'une concession bloc G/310.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins accorde la prolongation de la concession, pleine terre- une personne.
25. **Prolongation d'une concession bloc G/273.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins accorde la prolongation de la concession, pleine terre- 2 personnes.
26. **Prolongation d'une concession bloc G/286.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins accorde la prolongation de la concession, pleine terre - 1 personne.
27. **Prolongation d'une concession bloc G/293.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins accorde la prolongation de la concession, pleine terre - 1 personne.
28. **Prolongation d'une concession bloc G/238.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins accorde la prolongation de la concession, pleine terre - 1 personne.
29. **Prolongation d'une concession bloc G/200.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins accorde la prolongation de la concession pleine terre - 1 personne.
30. **Prolongation d'une concession bloc U/114.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins accorde la prolongation de la concession, pleine terre - 1 personne.
31. **Prolongation d'une concession bloc G/270.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins accorde la prolongation de la concession, pleine terre - 1 personne.
32. **Prolongation d'une concession bloc G/ 264.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins accorde la prolongation de la concession, pleine terre - 1 personne.
33. **Prolongation d'une concession bloc G/308.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins accorde la prolongation de la concession, pleine terre - 1 personne.

FINANCES

34. **Opposition à la taxe sur les logements et bâtiments inoccupés - année d'exercice 2021.** La réclamation pour la taxe sur les logements et bâtiments inoccupés est déclarée recevable et fondée.
35. **Bons de commande : approbation.** Les bons de commande ont été approuvés.
36. **Mandats : approbation.** Les mandats ont été approuvés.

MOBILITE

37. **Plan de mobilité - scénarios choisis.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de porter ce point à l'agenda du Conseil communal de mars.
38. **Demande de placement de panneaux et signalisation.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins marque son accord pour le placement d'enseignes publicitaires et de signalisations - 12 octobre 2022 au 17 octobre 2022.

MILIEU

39. **Désherbage écologique 2022.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins s'inscrit à l'achat groupé pour le désherbage écologique.
40. **Permis d'abattage.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins accorde un permis d'abattage pour un érable sous réserve de planter un nouvel arbre.

PATRIMOINE

41. **Projet de caméras - autorisation pour Proximus d'utiliser le toit de la résidence comme point de collecte des images des caméras (ANPR et caméras environnementales) et d'installer les équipements de transmission et de réception nécessaires.** Le Collège autorise Proximus à installer sur le toit de la résidence les équipements nécessaires à la réalisation du projet de caméra.

SECRETARIAT

42. **Varia.** Points divers discutés en séance.